

--> **Voir l'erratum** concernant cet article

Les Acadiens de la Mauricie et du Centre-du-Québec

André-Carl Vachon

Volume 25, numéro 1, 2019

Vie sociale, loisirs et patrimoine immatériel au coeur du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91750ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, A.-C. (2019). Les Acadiens de la Mauricie et du Centre-du-Québec. *Histoire Québec*, 25(1), 19–21.

Les Acadiens de la Mauricie et du Centre-du-Québec

par André-Carl Vachon

Cet historien s'intéresse à l'histoire acadienne depuis 1993. Il détient une maîtrise en histoire acadienne (UQTR 2018). Il est l'auteur de l'essai Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec, publié en 2014 aux éditions La Grande Marée. En 2015, il a reçu entre autres le prix intergouvernemental Acadie-Québec ainsi qu'une mention du jury du prix international France-Acadie 2015. En 2016, il publie deux essais aux éditions La Grande Marée qui se sont vu décerner le prix Robert-Prévost 2018. Pour le premier, Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray, il a reçu la bourse de création des Écrivains francophones d'Amérique 2016, le prix Percy-W.-Foy 2016 et le prix France-Acadie 2018. Pour le deuxième, Une petite Cadie en Martinique, il a reçu la médaille de la ville du Morne-Rouge, en Martinique. En 2018, M. Vachon a publié un livre également aux éditions La Grande Marée : Histoire des Acadiens de la fondation aux déportations, tome 1 (1603-1710). En 2019, il a publié son premier récit, Raconte-moi la Déportation des Acadiens, dans la collection jeunesse des Éditions Le Petit Homme. De plus, son livre Histoire des Acadiens de la fondation aux déportations, tome 2 (1710-1763) sera publié à l'été 2019.

Sans contredit, les Acadiens ont contribué au développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il existe une multitude de mythes et de légendes concernant leur arrivée dans ces régions. Plusieurs questions se posent. Quand ces Acadiens sont-ils arrivés? Certains sont venus en tant que réfugiés, et d'autres comme immigrants après la guerre de Sept Ans. Comment ont-ils fait le voyage? Comment se sont-ils implantés dans ces régions? Bon nombre se sont intégrés dans plusieurs communautés déjà existantes et d'autres ont fondé des villages.

Avant l'arrivée massive des Acadiens, nous avons remarqué la présence du père Bernardin, un récollet, dans la région de Trois-Rivières. Né le 29 mars 1704 à Port-Royal en Acadie, Louis-Joseph de Gannes est ordonné prêtre le 24 septembre 1729 à Québec. Il est de ce fait le premier prêtre acadien. Il a œuvré à Trois-Rivières, à Cap-de-la-Madeleine, ainsi qu'aux Vieilles-Forges-Saint-Maurice de 1729 à 1740, de 1743 à 1747, de 1754 à 1762, ainsi que de 1770 à 1775. Le père Bernardin était donc à Trois-Rivières pour accueillir les réfugiés acadiens.

Après le début de la déportation des Acadiens en août 1755, plusieurs ont cherché refuge en Nouvelle-France¹, soit près d'un an avant le déclenchement de la guerre de Sept Ans. Or en 1756, le gouverneur Vaudreuil a ordonné aux Acadiens de se réfugier à Miramichi en Acadie française et non à Québec. Toutefois, les mauvaises récoltes et les difficultés d'approvisionnement des vivres venus de France ont causé la famine, notamment à l'île Saint-Jean, ce qui a poussé les autorités à envoyer des Acadiens en Nouvelle-France.

Entre 1755 et 1759, à l'exception d'une famille qui était partie se réfugier à Vaudreuil dans le gouvernement de Montréal, tous les autres Acadiens se trouvaient dans deux agglomérations, celle de Québec et de sa périphérie, ainsi que la Côte-du-Sud.

C'est sous l'ordre du gouverneur Vaudreuil que des Acadiens, réfugiés dans la région de Québec, se sont déplacés dans la région de Trois-Rivières et ensuite, dans la région de Montréal.



Vue de Trois-Rivières, par un artiste inconnu, vers 1784.
Source : Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN n° 2895104.

L'ordre est écrit le 1^{er} avril 1759, à Montréal, et nous pouvons le lire dans le *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759*, en préparation à l'attaque des Britanniques : « Toutes les femmes et enfans passeront le fleuve et iront se retirer à portée des Trois-Rivières où on aura soin de pourvoir à leur subsistance² ». À ce moment, il y a 287 familles, soit 1 310 Acadiens en Nouvelle-France. Après l'évacuation de Québec, nous avons identifié 150 familles, soit 697 Acadiens, dans le gouvernement de Trois-Rivières, soit à : Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, Trois-Rivières, Saint-François-du-Lac, Yamachiche, Rivière-du-Loup (Louiseville), Saint-Pierre-les-Becquets, Gentilly et Bécancour. Or, c'est à Bécancour que nous retrouvons le plus d'Acadiens, soit 116 personnes.

La majorité des Acadiens est restée dans le gouvernement de Québec, soit 969 personnes, c'est-à-dire 74 % des Acadiens. Pourquoi? Parce qu'« ils ne veulent pas demeurer parmi nous ils esperent toujours qu'ils pourront retourner [en Acadie]³ », comme l'a écrit M^{sr} Pontbriand dans une lettre adressée au missionnaire François Le Guerne.

Le premier recensement fait après la chute de la Nouvelle-France, soit le 8 septembre 1760, est celui du gouvernement de Trois-Rivières, à la demande du nouveau gouverneur Raph Burton. À ce moment, dans le gouvernement de Trois-Rivières, il y a 5 713 Canadiens et 112 Acadiens déclarés: « Rivière-du-Loup (8), Saint-Pierre-les-Becquets (13), Gentilly (31) et Bécancour (60)⁴ ». Toutefois, une erreur de calcul s'est glissée dans la transcription du recensement datant de 1918, ainsi que celle de 1946-1947, le nombre d'Acadiens déclarés à Bécancour est de 61. Le total est donc de 113 Acadiens déclarés. Pourtant, Burton sait qu'il y en a plus, car il écrit dans son rapport qu'ils étaient environ 200, formant 45 familles et qu'elles étaient « logées dans des huttes à différents endroits de ce gouvernement⁵ ». À ce moment, on retrouve les Acadiens à Saint-Pierre-les-Becquets, à Champlain, à Rivière-du-Loup (Louiseville), à Gentilly, à Bécancour, à Trois-Rivières, à Pointe-du-Lac, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, à Batiscan, à Cap-de-la-Madeleine, à Yamachiche et à Maskinongé. Au total, ils sont 342 Acadiens. En effet, 113 Acadiens sont officiellement déclarés, 10 autres sont déclarés parmi les Canadiens et 219 Acadiens ne sont pas déclarés ou sont tout simplement cachés⁶ des autorités britanniques. Or, Burton les estime à environ 200. Pourquoi? Parce qu'ils craignent d'« être déportés de nouveau, puisque Amherst ne leur avait pas accordé l'amnistie⁷ ». De plus, lors de ce recensement, les Acadiens doivent prêter le serment d'allégeance aux Britanniques. Ceci expliquerait pourquoi 64 % des Acadiens du gouvernement de Trois-Rivières ne sont pas recensés en 1760. De plus, ces derniers vivent dans « la peur et l'incertitude » depuis la capitulation de Montréal⁸.



Église de St. Grégoire [P.Q.].

Source : Jules-Ernest Livernois
(Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN no 3323996).

La deuxième vague d'arrivée des Acadiens s'est faite après l'offre de terres gratuites du gouverneur Murray aux nouveaux immigrants. Les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre bénéficieront donc de cette offre. Ils s'embarquent dans des bateaux dans les ports des colonies américaines pour arriver au port de Québec.

Après leur arrivée et un court séjour au port de Québec, plusieurs Acadiens reprennent un bateau pour se rendre à Trois-Rivières en 1766. De là, les seigneurs de la région leur offrent des terres. La majorité d'entre eux choisissent de s'installer à Yamachiche et à Bécancour, plus particulièrement dans le fief Godefroy, où ils fonderont Saint-Grégoire. Toutefois, certains autres choisissent de rester dans la ville de Trois-Rivières.

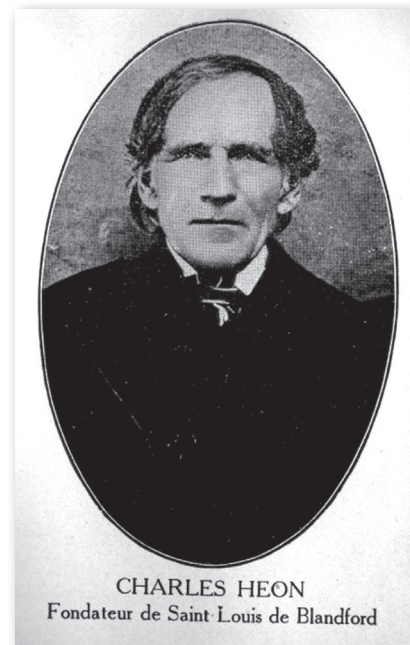
Dans la paroisse Sainte-Anne de Yamachiche, le seigneur Pierre Lesieur dit Duchesne leur concède des terres dans sa seigneurie du fief Grosbois-Est. Les Acadiens défrichent deux rangs qui sont nommés le rang de la Petite-Cadie (aujourd'hui boulevard Duchesne – route 153) et le rang de la Grande-Cadie (aujourd'hui chemin des Acadiens), ainsi que quelques terres sur le rang Saint-Sévère (aujourd'hui route Saint-Sévère)⁹. Au total, ce sont 22 familles (et non pas 43!) comptant 135 personnes qui arrivent à Yamachiche en 1767. Elles venaient majoritairement du Massachusetts, à l'exception de trois familles qui arrivaient de New York. D'autres familles choisissent de s'y installer après 1768.

Dans la région de Bécancour, trois seigneurs installent des Acadiens sur leurs seigneuries, soit dans les fiefs Godefroy, Roquetaillade et Bruyères, ainsi que dans la seigneurie de Bécancour. Certains sont aussi accueillis à Nicolet. Avant la fondation de Saint-Grégoire, les Acadiens sont envoyés défricher les terres du « Bois des Acadiens » et fréquentent deux églises différentes. Ceux se trouvant du côté du fief Godefroy vont à l'église de Nicolet et ceux se trouvant du côté du lac Saint-Paul se dirigent à l'église de Bécancour¹⁰.

Des Acadiens s'établiront aussi dans la seigneurie de Lévrard, soit à Saint-Pierre-les-Becquets. Dans la seigneurie de Rivière-du-Loup, soit à Louiseville, les religieuses ursulines, seigneuresse, accueillent également des Acadiens. Puis, d'autres s'installeront dans le fief de Grandpré. Finalement, des Acadiens s'établissent à Maskinongé, soit dans la seigneurie de Rosalie Bruneau (Petit-Bruno) et dans la seigneurie Carufel.

En plus de créer la *petite Cadie* de Saint-Grégoire (secteur de Bécancour), des Acadiens fonderont d'autres villages, comme Saint-Célestin. Pierre Landry fonde Notre-Dame-du-Mont-Carmel (au sud de Shawinigan); Charles Héon fonde Saint-Louis-de-Blandford, dans le comté d'Arthabaska; Pierre Prince est reconnu comme le fondateur de Princeville; Raphaël Poirier Dorion, Joseph Poirier Dorion et Jean Paul Landry sont considérés comme les fondateurs de Saint-Valère.

En conclusion, les Acadiens sont venus s'installer en Mauricie et au Centre-du-Québec en deux temps, soit comme réfugiés entre 1759 et 1763, ou comme immigrants après la guerre de Sept Ans, dès 1766. Au 19^e siècle, ils contribuent au développement des deux régions, en fondant de nouveaux villages. Aujourd'hui, nous retrouvons des descendants acadiens dans toutes les sphères de la société.



F. H. St-Germain, *Charles Héon, fondateur de la paroisse de Saint-Louis de Blandford*, p. 8.

NOTES

- 1 Nous connaissons l'ambiguïté de l'expression « Nouvelle-France ». Certains acteurs de l'époque et certains historiens l'utilisent pour exprimer l'ensemble des territoires français de l'Amérique septentrionale. Alors que d'autres l'utilisent comme synonyme de la colonie canadienne, comme il est écrit sur plusieurs cartes géographiques: « Nouvelle-France ou Canada ». Nous avons opté pour l'expression « Nouvelle-France », afin d'éviter une confusion anachronique avec le Canada actuel. Nous faisons donc référence au territoire québécois en utilisant l'expression « Nouvelle-France ».
- 2 BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/ fol. 47-52v. *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759* (par Vaudreuil de Cavagnial), Montréal, 1^{er} avril 1759.
- 3 AAQ, 20 A, Évêques de Québec, I : 57. Lettre de M^{gr} Henri-Marie Dubreil de Pontbriand à « Monsieur Guern » prêtre, missionnaire à Bélair vers Cocagne, L'Acadie, Québec, 28 juillet 1756.
- 4 Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement...*, p. 19.
- 5 Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*. Vol. X..., p. 74. Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 73.
- 6 « Un bon nombre vivait aussi caché dans les fermes et les villages. » Brindamour, *op. cit.*, p. 44.
- 7 Hébert, *op. cit.*
- 8 *Ibid.*, p. 45.
- 9 Desaulniers, « L'histoire d'Yamachiche. Hommage à nos familles acadiennes ».
- 10 Bellemare, *Histoire de Nicolet, 1669-1924. Première partie: la seigneurie*, p. 143-144.